

Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 9 mai 2019 Version mise à jour, date de publication antérieure: 6 avril 2003

AlgérieMarais de la Mekhada



Date d'inscription 6 avril 2003 Site numéro 1301

Coordonnées 36°47'05"N 08°00'27"E

Superficie 8 900,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le Marais de la Mekhada est une zone humide palustre, occupant les parties basses de la cuvette de remplissage alluvionnaire et colluvionnaire de la plaine de la Mafragh. C'est un marais dont les eaux sont douces, à l'exception de sa partie en aval, dont les eaux sont saumâtres en raison du contact à l'embouchure avec la Mer Méditerranée. C'est une immense zone marécageuse d'une profondeur de 0,5 à 1 mètre, sa végétation se compose essentiellement de scirpes (Scirpus sp.) qui recouvrent plus de 80% de sa superficie. C'est ici que se regroupe la plus grande concentration d'oiseaux d'eau du complexe de zones humides de la région d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf. De par sa superficie d'un seul trait, de son importance comme site d'hivernage et de nidification, du rôle important et crucial qu'il joue comme site de gagnage et de remise pour les canards et foulques dans le cadre du complexe de zones humides d'El kala, le marais de la Mekhada est à considérer comme un exemple représentatif, rare et unique de type de zone humide naturelle de la région biogégraphique méditerranéenne.

Réservoirs de diversité biologique, produits des zones humides, valeurs culturelles.

Plusieurs services sont fournie;

la recharge de l'eau souterraine, de la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives, etc.
Le marais de la Mekhada, de part son importance est un site d'hivernage pour les anatidés notamment l'oie cendrée, avec un nombre de (618, soit 2% - recensement janvier 2009) alors elle abrite au moins 1 % des individus de la population des oies cendrées (Anser anser), Canards siffleurs Anas penelope (7372 individus - > 2%), Canards chippeauxs (Anas strepera - (906 individus), recensement 2009.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

| Nom | BENTRAD Samiha |
|--------------------|---|
| Institution/agence | Conservation des forêts de la wilaya d'El Tarf |
| Adresse postale | Conservation des forêts de la willaya d'El Tarf, Nouvel cité administratif de la wilaya d'El Tarf |
| Courriel | s_bentrad@yahoo.fr |
| Téléphone | +213 38 60 22 12 |
| Fax | +213 38 60 18 73 |
| 2 | |
| Nom | Bendjedda Nadjiba |

Compilateur 2

| 2 | |
|--------------------|---|
| Nom | Bendjedda Nadjiba |
| Institution/agence | Direction de la Protection de la Faune et de la Flore - Direction Générale des Forêts |
| Adresse postale | Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger 16036, Algérie |
| Courriel | bendjeddanadjiba@yahoo.fr |
| Téléphone | +213 23 23 82 83 |
| Fax | +213 23 23 82 83 |

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année 2015

Jusqu'à l'année 2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)

Marais de la Mekhada

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR Non précédente?

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<2 fichier(s)>

Former maps 0

Description des limites

Le Marais de la Mekhada se situe à 20 Km à l'Est de la ville d'Annaba et à 45 Km à l'Ouest de la ville d'El Kala. Au Nord, le marais est bordé par des dunes littorales le séparant de la Mer Méditerranée, et au Sud, par les massifs argileux et forestiers de la Cheffia. Sur le plan administratif, il fait partie de la Commune de Sidi Kassi, de la Daïra de Ben M'Hidi et de la wilaya d'El Tarf.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

Sidi Kassi, Daïra de Ben M'Hidi

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui O Non

O

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui O Non ①

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha): 8900

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

| r togrono biogoograpriiquoo | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Système(s) de régionalisation | Région biogéographique |
| Écorégions terrestres du WWF | Paléarctique Occidentale |

Autre système de régionalisation biographique

Afrique du Nord ET méditerranéenne

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

☑ Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Plusieurs services sont fournis; la recharge de l'eau souterraine, la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives, etc.

Autres services écosystémiques fournis

Réservoirs de diversité biologique, produits des zones humides, valeurs culturelles.

De par sa superficie d'un seul trait, de son importance comme site d'hivernage et de nidification, du rôle important et crucial qu'il joue comme site de gagnage et de remise pour les canards et foulques dans le Autres raisons cadre du complexe de zones humides d'El kala, le marais de la Mekhada est à considérer comme un exemple représentatif, rare et unique de type de zone humide naturelle de la région biogégraphique méditerranéenne.

- ☑ Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles
- ☑ Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Nombre total d'oiseaux d'eau +30000

Entre l'année 1998

Source des données Direction Générale des Forêts

☑ Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

| Phylum | Nom scientifique | Nom commun | L'espèc justifie critère 2 4 6 | le (| L'espère contribue a critère 3 5 7 8 | pop. | Période de Est. pop. | % occurrence 1) | UICN Liste rouge | CITES Annexe I | CMS Annexe I | Autre statut | Justification |
|-----------------------|------------------|------------------------------|---|------|---|-------|-------------------------|-----------------------|------------------------|-------------------|-----------------|--------------|----------------------|
| Oiseaux | | | | | | | | | | | | | |
| | ECL. 🤌 | canard pilet | | | | 400 | 1998 | | LC | | | | site de gagnage |
| CHORDATA / AVES | 4. 🤐 | | | | | 7025 | 1998 | | LC •\$* •\$* | | | | site de gagnage |
| / WLO | at. 🤌 | sarcelle d'hiver | | | | 5007 | 1998 | | LC ©# ©# | | | | site d'hivernage |
| CHORDATA / AVES | Anas penelope | canard siffleur | | 90 | | 7273 | 2009 | 2 | | | | | site d'hivernage |
| AVES | platyrhynchos | canard colvert | | | | 330 | 1998 | | LC | | | | site d'hivernage |
| 7 10 20 | at. 🌖 | canard chipeau | | 000 | | 906 | 2009 | 1 | | | | | |
| CHORDATA / AVES | Anser anser | Oie Cendrée | | | | 6066 | 2000 | 1 | LC Str | | | | site d'hivemage |
| CHORDATA / AVES | 4 9. | Fuligule milouin | | | | 572 | 1998 | | VU •\$: •\$ | | | | site d'hivernage |
| AVES | | fuligule morillon | | | | 56 | 1998 | | LC Str | | | | site d'hivernage |
| CHORDATA / AVES | | fuligule nyroca | | | | 5 | 2001 | | NT • Sign | | √ | | Site d'hivemage |
| CHORDATA / AVES | Fulica atra | Foulque macroule | | | | 12300 | 1998 | | LC ©# | | | | site d'hivemage |
| AVES | leucocephala | Érismature à tête blanche | | | | | | | EN ●\$* ●\$* | | Ø | | site de nidification |
| CHORDATA / AVES | Tadorna tadorna | tadorne de Belon | | | | 1 | 2001 | | LC OFF | | | | site d'hivernage |

¹⁾ Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

breeding area for waterbirds + supports rare/endangered bird species + waterbird wintering/non-breeding/dry season area

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

La surface du marais est recouverte à 80-90% d'une végétation émergente constituée principalement de scirpes scirpusmaritimus, S. lacustris, S.litoralis et Juncus sp. Plus localement, on rencontre Phragmites communis, Typha angustifolia et Glyceria fluitans, on y trouve également Carex sp. Butomus umbellatus, une espèce intéressante, rare partout ailleurs, et qui a récemment disparu de l'ensemble des autres zones humides.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le Marais de la Mekhada a une période d'inondation s'étalant sur 09 mois. La végétation hélophyte recouvre environ 80 à 90% de la zone inondable. En hiver, le marais se transforme en site d'accueil et de gagnage pour des milliers de canards et autres oiseaux d'eau. En été, il héberge la nidification de plusieurs espèces intéressantes, dont au moins une, l'Erismature à tête blanche oxyura leucocephala classée en voie de disparition sur la Liste rouge de l'UICN.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

| Types de zones humides (code et nom) | Nom local | Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite) | Superficie (ha) du type de zone humide | Justification du Critère 1 |
|--|-----------|---|---|----------------------------|
| A: Eaux marines peu profondes permanentes | | 1 | | |
| E: Rivages de sable fin, grossier ou de galets | | 2 | | |
| F: Eaux d'estuaires | | 3 | | |

Zones humides continentales

| Types de zones humides (code et nom) | Nom local | Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite) | Superficie (ha) du type de zone humide | Justification du Critère 1 |
|--|-----------|---|---|----------------------------|
| Eau douce > Eau vive >> L: Deltas intérieurs permanents | | 4 | | |
| Eau douce > Eau vive >> Mt Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents | | 3 | | |
| Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents | | 1 | | Représentatif |
| Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents | | 0 | | |
| Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques | | 2 | | |

Zones humides artificielles

| Types de zones humides (code et nom) | Nom local | Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite) | Superficie (ha) du type de zone humide | Justification du Critère 1 | | |
|--|-----------|---|---|----------------------------|--|--|
| 4: Terres agricoles saisonnièrement inondées | | | | | | |

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

| Nom scientifique | Nom commun | Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre |
|---------------------|------------------------------|---|
| Scirpus divaricatus | Scirpe | |
| Typha angustifolia | Massette à feuilles étroites | |

4.3.2 - Espèces animales

<aucune donnée disponible>

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

| Région | Sous-région climatique |
|---|---|
| C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux | Csa: Méditerranéenne (Doux, été brûlant) |

| hivers doux | (Doux, ete bruiant) | |
|-------------------------------------|------------------------------------|--|
| | | |
| Le climat y est doux et | pluvieux en hiver. | |
| c'est un climat méditer | ranéen subhumide | |
| | | |
| 1.4.2 - Cadre géomorph | nologique | |
| a) Élévation minimum au-de de la | essus du niveau mer (en mètres) | |
| a) Élévation maximum au-de de la | essus du niveau mer (en mètres) | |
| | Bassin hydrolo | ogique entier |
| | Partie supérieure du bassin h | hydrologique 🗆 |
| | Partie moyenne du bassin h | hydrologique 🗆 |
| | Partie inférieure du bassin l | hydrologique 🗆 |
| | Plus d'un bassin l | hydrologique 🗆 |
| | Pas dans un bassin hyd | drographique ☑ |
| | | Côtier □ |
| Veuillez donner le nom du or | u des bassins hydrographiques | s. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site |

côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le Marais constitue un réceptacle de sédiments provenant de son bassin versant, et joue un rôle de réservoir permettant la maîtrise des crues notamment celles de l'Oued El Kebir qui sont parfois spectaculaires.

4.4.3 - Sol

| Minéral ☑ | |
|---|--|
| (Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu O | |
| Organique ☑ | |
| (Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu O | |
| Pas d'information disponible | |
| Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou Oui O Non | |

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Le Marais de la Mekhada s'étale au milieu d'étendues argilo-limoneuses de la plaine de Ben M'Hidi empêchant l'infiltration des eaux. C'est un bassin marécageux du Tertiare et du Quaternaire.

Le Tertiare est représenté par une formation argileuse de type Numidien datant de l'Eocéne supérieur. Les argiles Numidiennes présentent une épaisseur de l'ordre de 10 à 100 mètres. Au dessus des argiles se superposent des grès Numidien.

Le Quaternaire est représenté par le grès Numidien de quelques centimètres d'épaisseur.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

| remanence de read | |
|--|---|
| Présence? | Changements au moment de la mise à jour de la FDR |
| Généralement de l'eau permanente présente | |
| Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente | |

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

| ood oo dada qar mamaoni too oo aadoo oo aadoo aa o to | | | | | |
|---|---------------------------------|---------------------------|---|--|--|
| | Présence? | Source d'eau prédominante | Changements au moment de la mise à jour de la FDR | | |
| | Alimenté par les précipitations | | Aucun changement | | |
| | Alimenté par l'eau de surface | | Aucun changement | | |
| | Alimenté par l'eau souterraine | | Aucun changement | | |

Destination de l'eau

| Présence? | Changements au moment de la mise à jour de la FDR | | |
|----------------------------|---|--|--|
| Alimente l'eau souterraine | Aucun changement | | |

Stabilité du régime hydrologique

| Présence? | Changements au moment de la mise à jour de la FDR | | |
|--|---|--|--|
| Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée) | Aucun changement | | |

| Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée) | Aucun changement | |
|--|---|---|
| | | |
| - | | u). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe: |
| | acie de sediments provenant de son Il Kebir qui sont parfois spectaculaire | bassin versant, et joue un rôle de réservoir permettant la maîtrise des crues es. |
| (ECD) Connectivité des eaux de sur des eaux souter | | s Oueds Bounamoussa et El kebir |
| 4.4.5 - Régime de sédimentatio | on | |
| Un transport important de sédime | nts se produit dans ou à travers le site | |
| (Mise à jour) Changements au mo | oment de la mise à jour de la FDR Pas de cha | ngement Augmentation Diminution Inconnu O |
| Le régi | me de sédimentation est inconnu | |
| Donner toute autre information sur les | | |
| Le Marais constitue un récept | acle de sédiments provenant de son | bassin versant |
| 4.4.6 - pH de l'eau | | |
| ғ.4.0 - рп ue reau | . 0 | |
| | Inconnu 🗹 | |
| 4.4.7 - Salinité de l'eau | | |
| | Douce (<0,5 g/l) ☑ | |
| (Mise à jour) Changements au mo | oment de la mise à jour de la FDR Pas de cha | ingement Augmentation O Diminution O Inconnu O |
| | Inconnu 🗆 | |
| Veuillez fournir d'autres informations s | sur la salinité (optionnel): | |
| | à l'exception de sa partie située en a Mafragh, d'une profondeur ne dépas | val dont les eaux sont saumâtres en raison de son contact avec la mer au sant guère un mètre. |
| | | |
| 4.4.8 - Matières nutritives disso | utes ou en suspension dans l'eau | |
| | Eutrophe 🗹 | |
| (Mise à jour) Changements au mo | oment de la mise à jour de la FDR Pas de cha | ingement Augmentation Diminution Inconnu O |
| | Inconnu 🗆 | |
| 4.4.9 - Caractéristiques de la ré | égion environnante qui pourraient affe | ecter le site |
| caractéristiques écologiques de la r | e cas comment, le paysage et les région environnant le Site Ramsar i) essentiel diffèrent de ceux du site lui-même: | lement semblables ○ ii) significativement différentes |
| La région environnante | e présente une urbanisation ou un développement plus important | |
| La région environnante a une de | nsité de population humaine plus élevée | |
| Dans la région environnante, il y a ur | ne utilisation agricole plus intense 🗹 | |
| La région environnante a des type | es de sols ou des types d'habitats significativement différents | |
| Décrire d'autres raisons pour lesquell | es la région environnante est différente: | |
| Dans la région voisine se déve | eloppent une agriculture spéculative | de pastèque et de melon en période estivale, des cultures de la tomate |

Dans la région voisine se développent une agriculture spéculative de pastèque et de melon en période estivale, des cultures de la tomate industrielle et des plantes fourragères. Tandis que dans le bassin versant, on observe des plaines agricole de la commune de Boutheldja alors que le Lac des Oiseaux et Berrihane sont essentiellement à vocation agricole spéculative en été. Toutefois, on note également la présence d'une usine polluante de conserverie de tomate sur l'Oued Bounamoussa.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services de régulation

| Services écosystémiques | Exemples | Importance/Étendue/Signification |
|-----------------------------|--|----------------------------------|
| Protection contre l'érosion | Rétention des sols, sédiments et matières nutritives | |
| Prévention des risques | Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues | |

Services culturels

| Services écosystémiques | Exemples | Importance/Étendue/Signification |
|-------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| Loisirs et tourisme | Chasse et pêche récréatives | |

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Oui O Non O Inconnu © Ramsar?

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

| i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide | |
|--|--|
| ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide | |
| iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones | |
| iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide | |

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

| Propriété publique | | |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------------|
| Catégorie | Dans le Site Ramsar | Dans la zone environnante |
| Gouvernement fédéral/ national | V | |

Propriété privée

| Catégorie | Dans le Site Ramsar | Dans la zone environnante |
|---|---------------------|---------------------------|
| Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s) | | 2 |

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de proprité (optionnel):

| Propriété | domaniale | de l'Etat |
|-----------|-----------|-----------|
|-----------|-----------|-----------|

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Adresse postale:

Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la pêche, à travers la la Direction Générale des Forêts de la wilaya d'El Tarf ministère des ressources en eau et de l'environnement à travers la Direction de l'hydraulique locale

BENTRAD Samiha, inspecteur en chef, conservation des forêts de la wilaya d'El Tarf.

Conservation des forêts de la wilaya d'El Tarf, nouvel cité administratif

Adresse de courriel: cfwet@hotmail.com

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Agriculture et aquaculture

| Facteurs qui touchent le site de façon négative | Menace réelle | Menace potentielle | Dans le site | Changements | Dans la zone environnante | Changements |
|---|---------------|--------------------|--------------|-------------|------------------------------|-------------|
| Élevage d'animaux et pâturage | | | √ | | | |

Pollution

| T Office of the contract of th | | | | | | |
|--|---------------|--------------------|--------------|------------------|---------------------------|------------------|
| Facteurs qui touchent le site de façon négative | Menace réelle | Menace potentielle | Dans le site | Changements | Dans la zone environnante | Changements |
| Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines | Impact moyen | Impact moyen | 2 | Aucun changement | | Aucun changement |
| Effluents industriels et militaires | Impact moyen | Impact moyen | ✓ | Aucun changement | | Aucun changement |

a) Site: Rejet direct des eaux usées des populations des agglomérations de Sidi Kaci et du Lac des oiseaux. Forte pression des élevages bovin, ovin, et dans un moindre degré, équin, provoquant un surpâturage qui, progressivement, durant une sécheresse accentuée, risque de grignoter sur les terres du marais.

b) Région voisine/bassin versant :

Présence d'une usine polluante de conserverie de tomate sur l'Oued Bounamoussa.

5.2.2 - Statut légal de conservation

<aucune donnée disponible>

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

la Réserve naturelle intégrale \square

Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage

| Il Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs |
|--|
| III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques |
| IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de ☐ gestion |
| V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs |
| N Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée ☐ principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels |
| <aucune disponible="" donnée=""></aucune> |

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Activités anthropiques

| bantoo ananopiquoo | |
|---|------------|
| Mesures | état |
| Recherche | Appliquées |
| Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation | Proposées |

Autre:

-Interdiction de la chasse prescrite par le Conseil National de la Chasse depuis 1995.

-Protection par le Service de Protection de la Flore et de la Faune de la Conservation des Forêts d'El Tarf qui est chargée d'interdire le braconnage, le pompage illicite et le défrichement et effectue les suivis annuels de l'avifaune.

5.2.5 - Plan de gestion

Ya-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui O Non

O Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante?

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Non, mais une restauration est nécessaire

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Lors de la réalisation du Plan de Gestion du Parc National d'El Kala, projet financé par le FEM, il était prévu de rattacher certains milieux intéressants comme le Lac des oiseaux et le Marais de la Mekhada au Parc National d'El Kala appelé à s'agrandir en superficie. Malheureusement, ce projet a été clôturé avant le classement de ces zones humides sur la Liste Ramsar. De sorte que maintenant, en application des textes législatifs en vigueur fixant les modalités de classement en parc national et en réserve naturelle (décret N° 87-144 du 16 juin 1987 fixant les modalités de création et de fonctionnement des réserves naturelles), il faudrait procéder au classement du Marais de la Mekhada en Réserve Naturelle de manière à pouvoir la mettre d'office (art.4 dudit décret) sous l'autorité du Parc National d'El Kala.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

-Benyagoub S., Chabi Y., (juin 2000): Diagnose de l'avifaune du Parc National d'El Kala,

synthèse N°7. publication de l'université d'Annaba, Algérie.

-Boumezbeur A. (1993). Ecologie et biologie de la reproduction de l'Erismature à tête blanche (Oxyura leucocephala) et du Fuligule nyroca (Aythya nyroca) sur le Lac Tonga et le Lac des oiseaux (Est algérien), (Mesures de protection et de gestion du lac Tonga). Doctorat. EPHE. Montpellier. 254 p.

-Debelair G. (1990): Structure, fonctionnement et perspectives de gestion de quatre écocomplexes lacustres et marécageux (El Kala, Est algérien) Thèse de Doctorat, Université de Montpellier II.

-Zouini D., (1996): Vulnérabilité à la pollution des eaux de la plaine d'Annaba – La Mafragh

(N-Est algérien). Hydrogeologia N° 12.

-Zouini D., (1996): Etude hydrogéologique de la nappe des dépôts dunaires de Bouteldja

(Nord-est algérien). Hydrogeologia N° 12.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

v. plan de gestion du site

<no file available

vi. autre littérature publiée

<aucune donnée disponible>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Marais de la Mékheda (Sadek Atoussi, 14-01-2015)



Marais de la Mékhada (Sadek Atoussi, 14-01 2015)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

Date d'inscription 2003-04-06